

Image not found or type unknown



LOCATION APPARTEMENT MEUBLE ET GARAGE

Par **Merlinous**, le **28/03/2020** à **17:41**

Je loue à l'année un appartement meublé de 95 m² à des locataires Belges qui retournent régulièrement chez eux en Belgique. Après leur dernier séjour en Belgique ils n'ont pu revenir en France pour cause du confinement des 2 pays.

Aujourd'hui ils me demande de prévoir un arrangement concernant le loyer.

Dois-je accepter ? s'achant qu'au départ j'ai déjà accepter une baisse du loyer de 100 €

Merci de votre réponse/

Par **janus2fr**, le **29/03/2020** à **10:54**

Bonjour,

S'il s'agit d'un bail à titre de résidence secondaire, le paiement du loyer n'est pas conditionné au temps réel d'occupation des lieux, sauf accord particulier...